

Voirie - Déclassement du domaine public d'une partie du chemin du Château de Vregille

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE, Rapporteur : Conformément à l'arrêté de M. le Député-Maire, en date du 19 octobre 1992, une enquête publique sur le projet de déclassement du domaine public d'une partie du chemin du Château de Vregille, s'est déroulée du lundi 9 novembre 1992 au lundi 23 novembre 1992.

Ce déclassement est rendu nécessaire par la mise en place de la ZAC du Domaine de Château Galland. L'aménagement de la zone d'habitation impose la réalisation de voies nouvelles et la déviation d'une partie du chemin du Château de Vregille afin de permettre une meilleure organisation des lots.

Deux personnes ont fait savoir qu'elles donnaient leur accord à la condition que la desserte des propriétés soit assurée, ce qui est le cas. Au vu de ces éléments, le Commissaire-Enquêteur, M. MALHERBET, émet un avis favorable au projet de déclassement d'une partie du chemin du Château de Vregille qui peut ainsi faire l'objet d'une cession à la SEDD, aménageur de la ZAC du Domaine de Château Galland.

Sur avis favorable de la Commission Urbanisme, le Conseil Municipal est invité à approuver le déclassement d'une partie du chemin du Château de Vregille.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve ce déclassement.